

Prédiagnostic écologique faune flore – Canal des Landes

Syndicat Intercommunal du
Bassin d'Arcachon
Mai 2023

**Prédiagnostic écologique
Contrat N°2022625**

PREDiag

Outil d'aide à la décision
à destination du maître
d'ouvrage



biotope

Citation recommandée	Biotope, 2023, Prédiagnostic écologique faune flore – Canal des Landes (33). SIBA. 29 p.	
Objet du document	Outil d'aide à la décision à destination du maître d'ouvrage	
Version/Indice	Version initiale (V1)	
Date	Avril 2023	
Nom de fichier	SIBA_133_Prediagnostic_faune_flore_V1	
N° de contrat	2022625	
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) 16, allée Corrigan – CS 40002 33311 ARCACHON CEDEX	
Interlocuteur	Tugdual DREAN Chargé de mission cours d'eau et milieux aquatiques	t.drean@siba-bassin-arcachon.fr Téléphone : 05 57 76 48 99
Biotope, Responsable du projet	Aurore PAYET Cheffe de projets environnementaliste	E-mail : apayet@biotope.fr Téléphone : 07 48 83 36 46
Biotope, Co-rédactrice	Eva GONCALVES Chargée de missions écologue	E-mail : egoncalves@biotope.fr Téléphone : 07 84 90 05 72

1 Localisation du site, contexte d'étude et méthode appliquée

L'aire d'étude se situe de part et d'autre du Canal des Landes qui relie du sud au nord, l'étang de Cazaux-Sanguinet au bassin d'Arcachon. Ce canal est situé dans le département de la Gironde (33) en région Nouvelle-Aquitaine.

Le maître d'ouvrage du présent travail est le SIBA.

Ce prédiagnostic a pour objet de déterminer les risques et opportunités liés à la biodiversité quant à la faisabilité du présent projet d'aménagement sur le site d'étude. Il consiste en :

- 1) Un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur le site d'étude ;
- 2) Un bilan des zonages du patrimoine naturel et des continuités écologiques majeures concernant le site d'étude ;
- 3) Un repérage par un écologue confirmé du site et de ses potentialités d'accueil pour la flore et les principaux groupes de faune protégés ou à enjeu de conservation ;
- 4) Un avis sur le niveau de risque identifié.

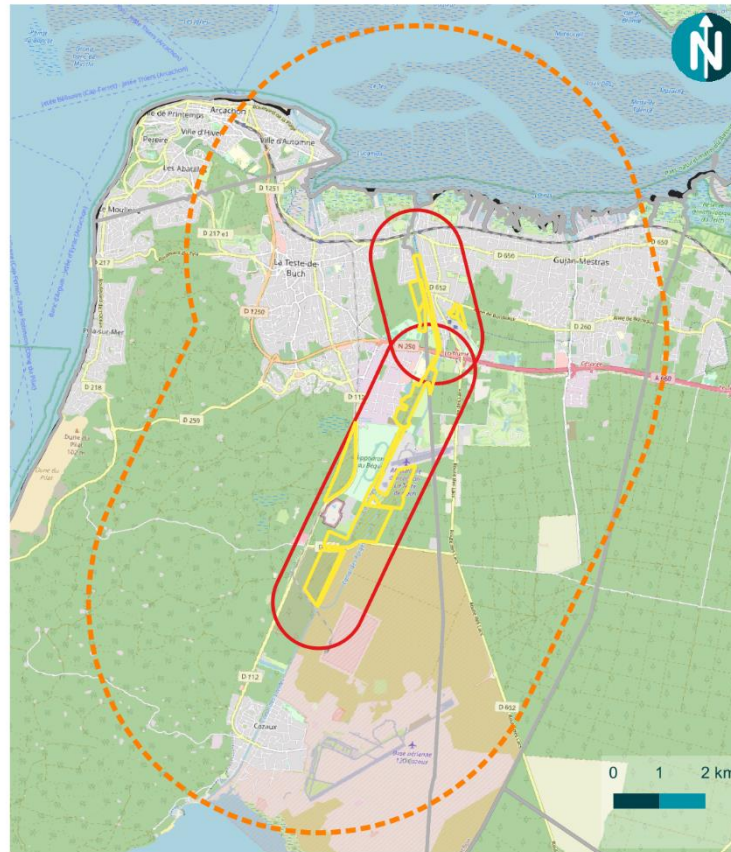
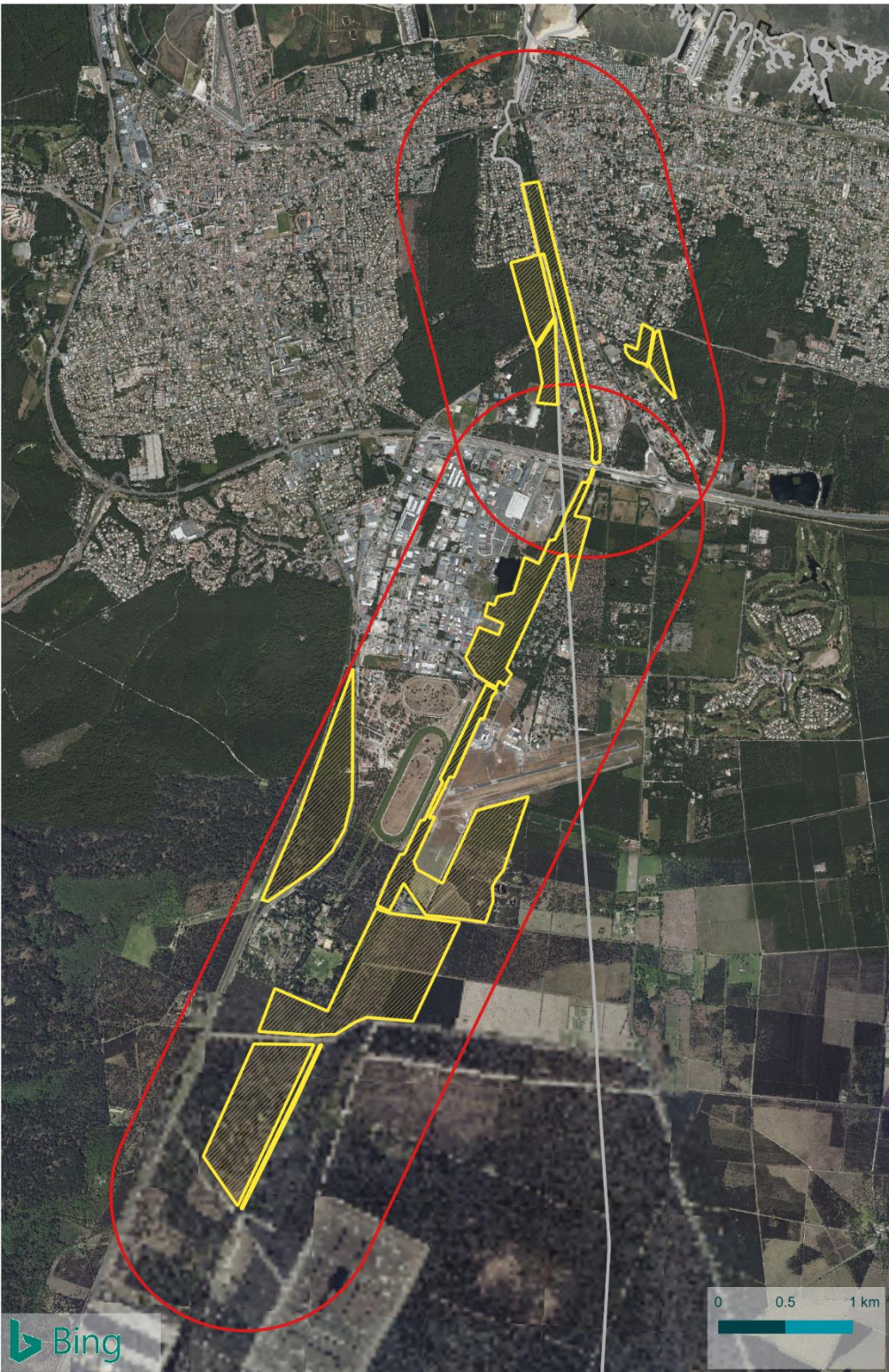
Les investigations de terrain ont eu lieu les : 10/02/2023, 13/02/2023, 21/02/2023, 16/03/2023 pour la flore ; les 16/03/2023, 04/04/2023 et 07/04/2023 pour la faune et les 12-13/04/2023. Les différents milieux du site d'étude ont été parcourus dans un objectif d'optimisation des observations d'espèces pouvant constituer un enjeu écologique et/ou ayant des implications réglementaires pour le projet d'aménagement. L'attention s'est notamment portée sur les milieux naturels ou artificiels susceptibles d'accueillir la plus grande diversité de faune et de flore : chênaie pédonculée acidiphile, chênaie pédonculée acidiphile arrière-dune, fourré acidiphile à ajonc/brande et recrû de pin, mosaïque de pinède et de fourré acidiphile à ajonc/brande, mosaïque de pinède et de lande sèche à ciste, mosaïque de pinède et lande acidiphile.

Une synthèse et des recommandations d'aide à la décision sont proposées en fin de document.

Soulignons que ce document ne peut en aucun cas constituer le volet milieux naturels d'une étude d'impact.

● **REMARQUE** : cette étude a pour objet de détecter les éléments évidents du milieu naturel à prendre en compte dans la définition du projet. Elle ne se substitue pas à une expertise écologique approfondie en période favorable, afin de bien appréhender le niveau d'enjeu écologique du site et répondre en outre aux exigences des services de l'Etat vis-à-vis des dossiers de demande d'autorisation de formaliser.

© SIBA - Tous droits réservés - Sources : © Bing/Maps ©2021 ; Microsoft Corporation ©Digital Globe ©CNES (2020) ; Biotope, 2023 Distribution Airbus DS - Cartographie : Biotope, 2023



Localisation des aires d'étude

Prédiagnostic écologique du
canal des Landes (40)

-  Emprise projet
-  Aire d'étude éloignée
-  Aire d'étude rapprochée
-  Limites communales
-  Limites départementales



2 Bilan des données consultées

Données publiques disponibles relatives au site d'étude*				
Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
OBV NA	CBNSA	Flore	06/02/2023	<p><u>A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée :</u></p> <p>11 espèces protégées dont 4 à l'échelle nationale (Bruyère de Cantabrie, Prunier du Portugal, Rossolis intermédiaire et Agrostide élégante)</p> <p>14 espèces patrimoniales</p> <p>13 espèces exotiques envahissantes avérées</p>
Faune-Aquitaine	LPO Aquitaine	Faune (Insectes, Oiseaux, Mammifères, Reptiles, Amphibiens)	06/02/2023	<p><u>A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée :</u></p> <p>131 espèces mentionnées dans la bibliographie dont plusieurs taxons nicheurs patrimoniaux potentiels dans l'aire d'étude rapprochée (Fauvette pitchou, Engoulevent d'Europe, Milan noir, Martin-pêcheur d'Europe, Tarier pâtre, Serin cini, Gobemouche-gris...)</p> <p>13 espèces de mammifères dont 4 sont protégées (Loutre d'Europe, Hérisson d'Europe, Ecureuil roux et Genette commune) et 2 sont patrimoniales (Belette d'Europe et Lapin de Garenne).</p> <p>5 espèces de reptiles protégées (Cistude d'Europe, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte-et-jaune, Lézard des murailles et Lézard à deux raies) et 1 espèces exotiques envahissantes (Tortue de Floride).</p> <p>3 espèces protégées (Crapaud épineux, complexe des grenouilles vertes et Rainette méridionale).</p> <p>39 espèces d'odonates dont 1 protégée (Oxycordulie à corps fin) et plusieurs espèces patrimoniales en Aquitaine (Aesche-velue-printanière, Caloptéryx hémorroïdal, Leste sauvage, Chlorocordulie à tâches jaunes, Onychogomphes à crochets, Libellule fauve...).</p> <p>40 espèces de rhopalocères dont 1 protégée (Damier de la Succise) et plusieurs patrimoniales en Aquitaine (Faune, Petit argus, Cuivré mauvin).</p> <p>18 espèces d'orthoptères dont aucune n'est protégée et/ou patrimoniale).</p>
Fauna	Université de Bordeaux	Faune (Insectes, Oiseaux, Mammifères, Reptiles, Amphibiens)	06/02/2023	<p><u>A l'échelle communale :</u></p> <p>211 espèces d'oiseaux sont mentionnées dont plusieurs patrimoniales et/ou protégées potentielles dans l'aire d'étude rapprochée (Bouscarle de Cetti, Tarier pâtre, Fauvette pitchou, Verdier d'Europe, Tourterelle des bois).</p>

Données publiques disponibles relatives au site d'étude*				
Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
				<p>20 espèces de mammifères dont plusieurs protégées (Loutre d'Europe, Ecureuil roux, Hérisson d'Europe, Genette commune) et 2 patrimoniales (Martre des pins et Putois d'Europe).</p> <p>10 espèces de reptiles protégées (Lézard des murailles, Cistude d'Europe, Lézard à deux raies, Couleuvre-verte-et-jaune, Coronelle girondine, Lézard ocellé, Couleuvre helvétique, Orvet fragile, Vipère aspic et Couleuvre d'esculape).</p> <p>9 espèces d'amphibiens protégées (Crapaud épineux, Rainette méridionale, Triton palmé, Crapaud calamite, Grenouille agile, Rainette ibérique, Triton marbré, Alyte accoucheur et Pélobate cultripède).</p> <p>51 espèces d'odonates dont 2 espèces protégées (Oxycordulie à corps fin et Leucorrhine à front blanc) et plusieurs espèces patrimoniales (Leste des bois, Libellule fauve, Aeschne affine, Chlorocordulie à tâches jaunes).</p> <p>57 espèces de rhopalocères dont 4 espèces protégées (Cuivré des marais, Fadet des laïches, Damier de la Succise et Azuré de la croisette) et plusieurs espèces patrimoniales (Faune, Cuivré mauvin, Petit argus, Petit collier argenté).</p> <p>35 espèces d'orthoptères dont aucune n'est protégée.</p>
INPN	MNHN	Faune (Insectes, Oiseaux, Mammifères, Reptiles, Amphibiens)	06/02/2023	<p><u>A l'échelle communale :</u></p> <p>281 espèces d'oiseaux sont mentionnées dont plusieurs nicheurs patrimoniaux potentiels dans l'aire d'étude rapprochée (Fauvette pitchou, Circaète-jean-le-Blanc, Faucon hobereau, Faucon crécerelle, Pic épeichette...).</p> <p>25 espèces de mammifères parmi lesquelles plusieurs sont protégées (Loutre d'Europe, Hérisson d'Europe, Ecureuil roux, Genette commune, Campagnol amphibie) et d'autres sont patrimoniales (Lapin de garenne, Martre des pins, Belette d'Europe).</p> <p>13 espèces protégées sont mentionnées (Vipère aspic, Couleuvre helvétique, Coronelle girondine, Coronelle lisse, Couleuvre d'esculape, Lézard ocellé, Lézard vivipare, Couleuvre vipérine, Couleuvre verte-et-jaune, Lézard à deux raies, Orvet fragile, Lézard des murailles, Cistude d'Europe).</p> <p>2 espèces d'amphibiens sont mentionnées (Triton marbré et le Triton palmé).</p>

Données publiques disponibles relatives au site d'étude*				
Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
				<p>51 espèces d'odonates sont recensées parmi lesquelles 2 espèces protégées (Oxycordulie à corps fin et Leucorrhine à front blanc) et plusieurs espèces patrimoniales (Aeschna velue-printanière, Libellule fauve, Caloptéryx hémorroïdal...).</p> <p>60 espèces de rhopalocères dont plusieurs sont protégées (Fadet des laïches, Damier de la Succise, Cuivré des marais et Azuré de la Croisette) et plusieurs patrimoniales (Faune, Petit collier argenté, Petit argus...).</p> <p>44 espèces d'orthoptères dont aucune n'est protégée et 1 est considérée comme patrimoniale (Criquet des ajoncs).</p>

* Données de moins de dix ans

État des connaissances avant investigations de terrain		
FAIBLE et ANCIEN	MOYEN ou VARIABLE et RECENT	BON et RECENT
<p align="center">État de conservation et fonctionnalité des milieux</p> <p>L'aire d'étude rapprochée s'inscrit au sein d'un contexte à la fois naturel et partiellement anthropisé, notamment dans les secteurs en périphérie de zones urbanisées. Le canal de Landes est l'élément structurant et fonctionnel de l'aire d'étude et forme un corridor autour duquel se retrouvent les principaux habitats du site (forêts de feuillus et de résineux, landes, fourrés, zones rudérales...).</p> <p>Cet agencement de milieux, bien que dominés par les boisements de pins, abrite tout un cortège d'espèces dont plusieurs sont protégées et patrimoniales à l'échelle régionale.</p> <p>Concernant l'avifaune, les landes basses sont favorables à des espèces comme la Fauvette pitchou, l'Engoulevent d'Europe et le Tarier pâle tandis que les boisements vont être occupés par le Milan noir et le Pic épeichette. Les zones de parcs et jardins peuvent convenir aux passereaux comme le Serin cini et le Verdier d'Europe tandis que les milieux aquatiques sont attractifs pour le Martin-pêcheur d'Europe.</p> <p>Pour les mammifères, le canal des Landes constitue un milieu très favorable pour la Loutre d'Europe ainsi que pour le Putois d'Europe. Les boisements proches de feuillus peuvent être occupés par l'Ecureuil roux, la Genette commune et la Martre des pins tandis que les milieux plus ouverts conviennent au Hérisson d'Europe et au Lapin de garenne.</p> <p>Les reptiles vont rechercher préférentiellement les zones de lisières et les berges des cours d'eau. Les espèces potentielles sur le site sont la Couleuvre helvétique, la Couleuvre verte et jaune, la Vipère aspic, le Lézard des murailles et le Lézard à deux raies. Le Canal des Landes peut, dans ses parties les plus calmes, abriter la Cistude d'Europe.</p> <p>Concernant les amphibiens, le canal des Landes, de par son régime et ses variations de niveau, ne constitue pas un habitat très propice. Seule la Grenouille rieuse peut potentiellement s'y trouver. Quelques zones humides annexes (fossés, mares, dépressions humides), sont susceptibles d'accueillir des espèces comme le Crapaud épineux, la Grenouille agile, la Rainette méridionale, la Rainette ibérique et le Triton palmé.</p> <p>Pour le groupe des insectes, les milieux aquatiques peuvent convenir à plusieurs espèces d'odonates dont l'Oxycordulie à corps fin, qui peut occuper les parties les plus profondes et calmes du canal au niveau des seuils et d'autres taxons patrimoniaux comme la Libellule fauve, l'Onychogomphus à crochets, le Caloptéryx hémorroïdal et l'Aeschna velue-printanière qui sont potentiels le long des lisières et des fossés en eau.</p> <p>Quelques espèces de papillons sont également susceptibles d'être observées comme le Damier de la Succise, une espèce protégée qui affectionne les lisières et les accotements des routes et chemins, le Faune, le Petit argus et le Petit collier argenté, des taxons patrimoniaux que l'on retrouve le long des lisières, des langes à ajoncs et sur les landes sableuses thermophiles. Une espèce d'orthoptère patrimoniale, le Criquet des ajoncs, est susceptible de fréquenter les landes à ajoncs de l'aire d'étude rapprochée.</p>		

3 Zonages du patrimoine naturel

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km alentours.

Seuls sont retenus ici les zonages concernant spécifiquement les milieux naturels et la biodiversité, hors urbanisme.

Cf. cartes présentées aux pages suivantes.

Zonages d'inventaires du patrimoine naturel	
ZNIEFF type 2 - 720001949 Bassin d'Arcachon	Intercepte l'aire d'étude rapprochée au nord
ZNIEFF type 2 - 720001994 Vallées de l'Eyre, de la grande et de la petite Leyre	A 2,8 km à l'est de l'aire d'étude éloignée
ZNIEFF type 1 - 720002370 Domaines endigués du Delta de la Leyre	A 250 m au nord-est au nord de l'aire d'étude éloignée
ZNIEFF type 2 - 720001998 la forêt usagère de la Teste de Buch	Intercepte l'aire d'étude rapprochée à l'ouest
ZNIEFF type 1 - 720000926 Prés salés de la côte sud du Bassin d'Arcachon	A 100 m au nord de l'aire d'étude rapprochée
ZNIEFF type 1 - 720000939 Rives marécageuses de l'étang de Cazaux-Sanguinet	Intercepte l'aire d'étude éloignée au sud
ZNIEFF type 2 - 720001978 Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born	Intercepte l'aire d'étude éloignée au sud
ZNIEFF type 1 - 720014148 Lette de la Craste de Nezer	Jouxe et intercepte l'aire d'étude rapprochée
Parc Naturel Régional - FR8000018 Landes de Gascogne	Jouxe l'aire d'étude éloignée et l'intercepte à l'est
Zones humides RAMSAR - FR7200039 Bassin d'Arcachon – secteur de Delta de la Leye	Jouxe l'aire d'étude éloignée au nord et nord-est
Zonages règlementaires du patrimoine naturel	
Zone Natura 2000 (Directive Oiseaux) FR7212018 Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin	Intercepte l'aire d'étude rapprochée au nord
Zone Natura 2000 (Directive Habitats) FR7200702 Forêts dunaires de la Teste de Buch	Jouxe l'aire d'étude rapprochée à l'ouest
Zone Natura 2000 (Directive Habitats) FR7200714 Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born	Intercepte l'aire d'étude éloignée au sud
Zone Natura 2000 (Directive Habitats) FR7200679 Bassin d'Arcachon et Cap Ferret	Intercepte l'aire d'étude rapprochée au nord
Zone Natura 2000 (Directive Habitats) FR7200721 Vallées de la Grande et de la Petite Leyre	A 2,9 km au nord-est de l'aire d'étude éloignée
Réserve Naturelle Nationale : FR3600005 Réserve Naturelle du banc d'Arguin	A 2,1 km à l'ouest de l'aire d'étude éloignée
Site classé : SCL0000575 Dune du Pyla et de la forêt usagère	Intercepte l'aire d'étude rapprochée à l'ouest
Site classé : SCL0000624 Zone littorale du parc des Abatilles	A 1,2 km au nord-ouest de l'aire d'étude éloignée
Site classé : SCL0000677 Ile aux oiseaux	A 800 m au nord de l'aire d'étude éloignée
Site classé : SCL0000626 Domaine de Graveyron	A 2,4 km au nord-est de l'aire d'étude éloignée
Site inscrit – SIN0000202 Château de Ruat, parcs et dépendances	A 1,5 km au nord-est de l'aire d'étude éloignée
Site inscrit SIN0000447 Forêt usagère (littoral et extension)	Intercepte l'aire d'étude rapprochée à l'ouest
Site inscrit SIN0000446 Forêt usagère de la Teste	Intercepte l'aire d'étude rapprochée à l'ouest




Site inscrit SIN000200 Etangs landais nord	A 590 m au sud-est de l'aire d'étude éloignée
Site inscrit SIN000426 Ville d'Hiver	Intercepte l'aire d'étude éloignée au nord-ouest
Site inscrit SIN000425 Parc Péreire	A 820 m au nord-ouest de l'aire d'étude éloignée
Site inscrit – Val de Leyre	A 2 km au nord-est de l'aire d'étude éloignée

Des zonages problématiques ou bloquants pour le projet ?	Des zonages à prendre en compte ?
OUI / NON	OUI / NON
L'aire d'étude rapprochée actuelle est concernée par des zonages réglementaires de type Natura 2000. Ces derniers devront être pris en compte lors de la réalisation du projet. En effet, il devra être démontré que le projet ne porte pas atteinte aux sites Natura 2000 et aux espèces qui y sont rattachées.	Les zonages d'inventaires ont mis en évidence la présence de ZNIEFF de type 1 et type 2 qui interceptent l'aire d'étude rapprochée. Ces inventaires n'ont pas d'implication réglementaire mais sont à prendre en compte. Effectivement, ils indiquent les espèces à rechercher plus particulièrement sur le terrain.



Zonages réglementaires

Prédiagnostic écologique du Canal des Landes (33)

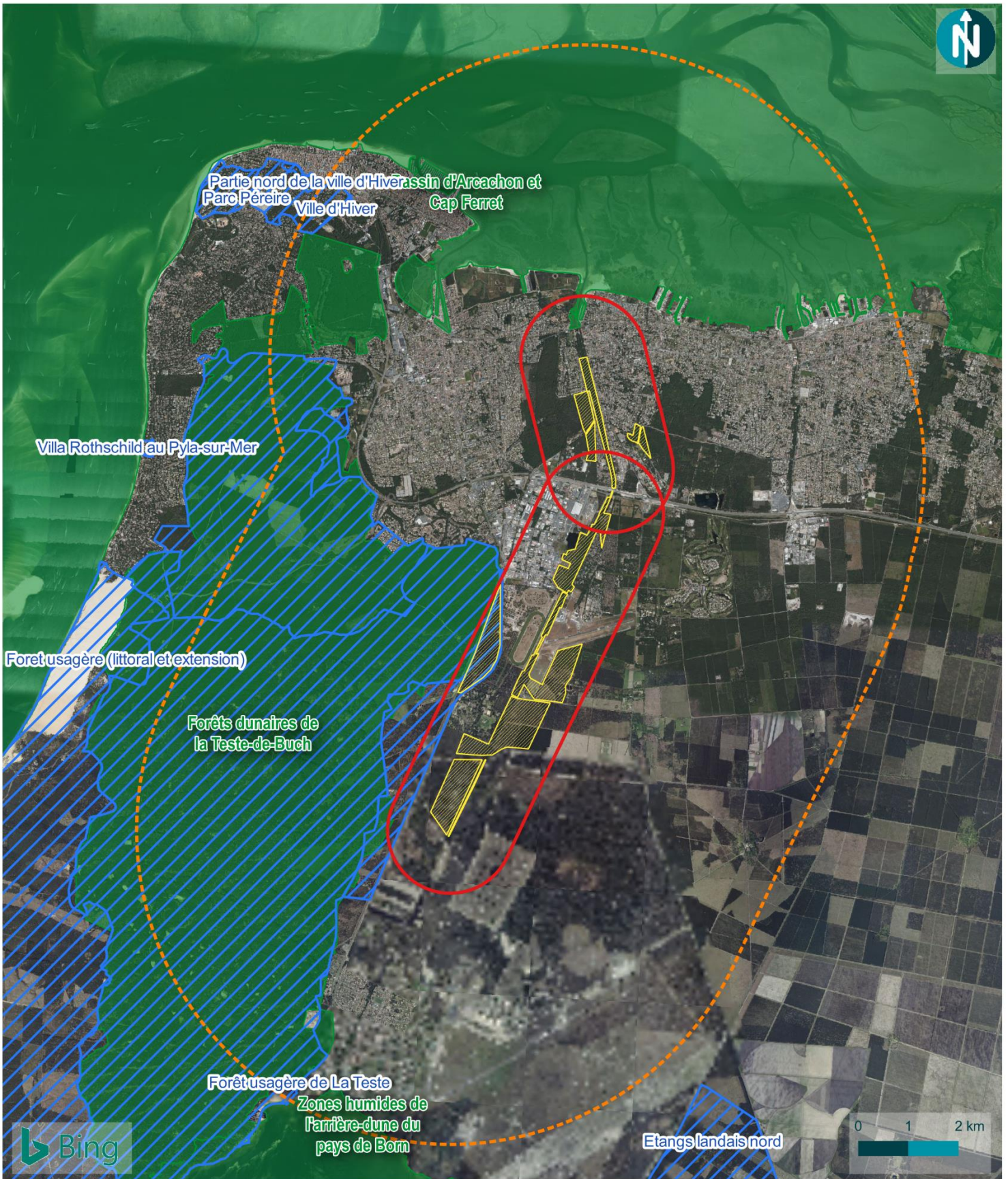
-  Emprise projet
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée




Zonages réglementaires

-  Sites classés
-  ZPS





© SIBA - Tous droits réservés - Sources : ©BingMaps ©2021 Microsoft Corporation ©Digital Globe ©CNES (2021) Distribution Airbus DS - Cartographie : Biotope, 2023



-  Emprise projet
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée

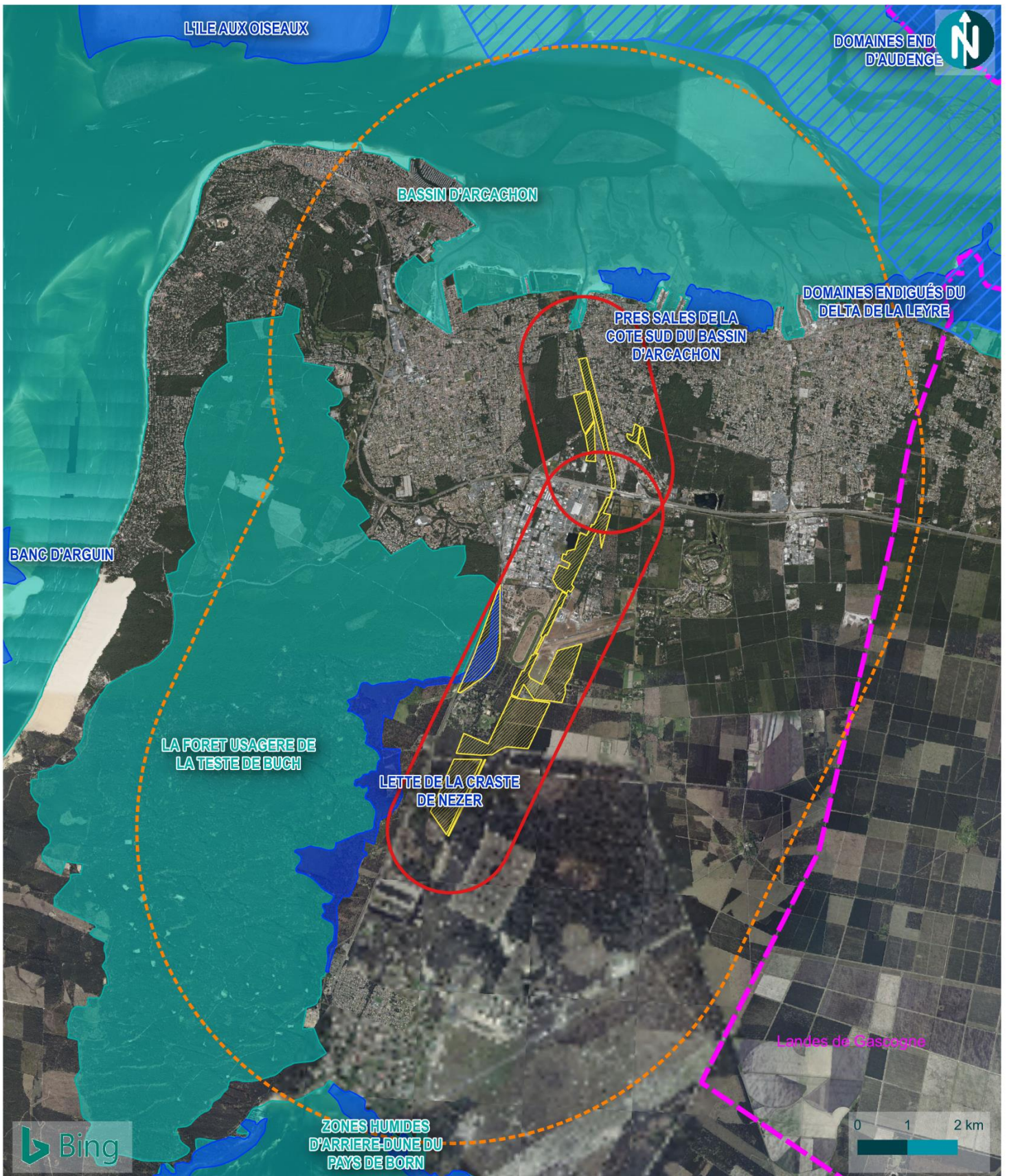
Zonages réglementaires

-  Sites inscrits
-  ZSC

Zonages réglementaires




Prédiagnostic écologique du Canal des Landes (33)










Zonages d'inventaire

Prédiagnostic écologique du Canal des Landes (33)

-  Emprise projet
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée

Zonages d'inventaires

-  Zones humides d'importance internationale (RAMSAR)
-  Parc Naturel Regional
-  Sites du Conservatoire des Espaces Naturel
-  ZNIEFF de type 1
-  ZNIEFF de type 2

4 Continuités écologiques

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km alentours.

Cf. carte présentée à la page suivante.

Le site et ses abords sont-ils concernés par des réservoirs de biodiversité à prendre en compte ?			OUI / NON
Réservoirs de biodiversité	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
Massif des Landes de Gascogne	SRCE Nouvelle-Aquitaine	Boisements conifères et milieux associés	National Régional Local
MH Bassin d'Arcachon	SRCE Nouvelle-Aquitaine	Milieux humides	National Régional Local
MH Zones humides de l'arrière-dune du Pays de Born	SRCE Nouvelle-Aquitaine	Milieux humides	National Régional Local
MOSO Aéroport de Cazaux et Landes voisines	SRCE Nouvelle-Aquitaine	MOSO des Landes	National Régional Local

Le site et ses abords sont-ils concernés par des corridors écologiques à prendre en compte ?			OUI / NON
Corridors écologiques	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
Canal des Landes	SRCE Nouvelle-Aquitaine	Milieux aquatiques	National Régional Local
Craste de Nézer	SRCE Nouvelle-Aquitaine	Milieux aquatiques	National Régional Local
La Crastote	SRCE Nouvelle-Aquitaine	Milieux aquatiques	National Régional Local

Points de vigilance / Commentaires

L'aire d'étude éloignée dans laquelle est situé l'emprise du projet comprend 4 réservoirs de biodiversité appartenant à 3 sous-trames distinctes, à savoir la sous-trame des milieux ouverts (MOSO des Landes), sous-trame des milieux humides et sous-trame des milieux boisés (boisements de conifères et milieux associés).
L'aire d'étude éloignée est également parcourue par 3 corridors écologiques appartenant tous à la sous-trame des milieux aquatiques. Les réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux ouverts et de la sous-trame des milieux boisés interceptent l'aire d'étude rapprochée. Les 3 cours d'eau l'interceptent également.

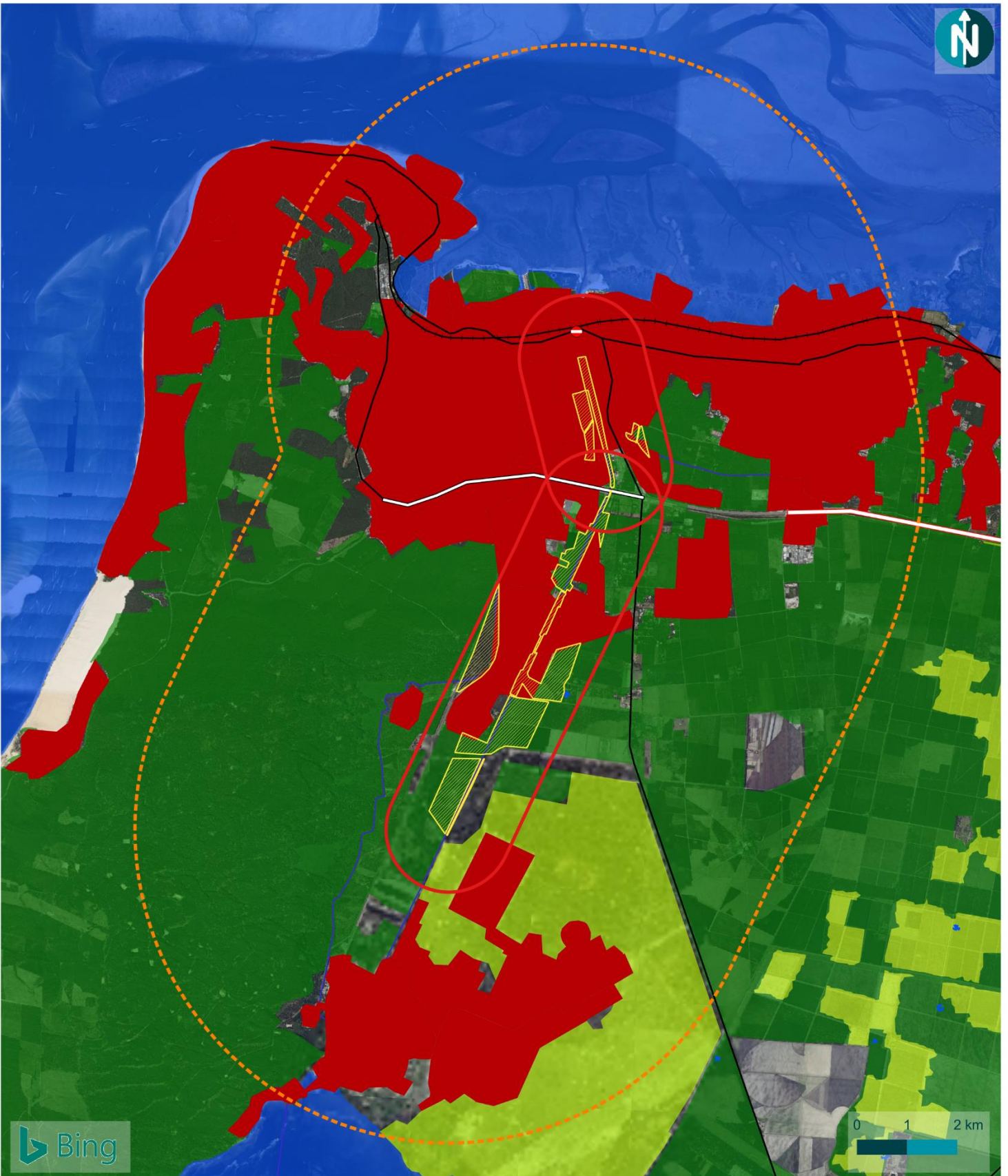


Schéma régional de Cohérence Ecologique

Prédiagnostic écologique du Canal des Landes (33)

- | | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| Emprise projet | Voies ferrées |
| Aire d'étude rapprochée | Tissu urbain |
| Aire d'étude éloignée | Corridors écologiques |
| SRCE | Cours d'eau (liste 1) |
| Éléments fragmentants | Réservoirs de biodiversité |
| Obstacles ponctuels (ROE) | Boisé |
| Routes nationales | Humide |
| Autoroutes | Ouvert |
| Routes départementales | |



5 Zones humides

Cf. Etude de prélocalisation des zones humides

Cf. Etude inventaire des zones humides

Cf. Atlas des habitats de zones humides

Cf. Atlas des sondages pédologiques

Cf. Atlas des zones humides

Un rappel des zones humides identifiées d'après les données bibliographiques est proposé ci-après :

Le site et ses abords sont-ils concernés par des zones humides à prendre en compte ?		OUI / NON
Zone humide	Source	Localisation
Habitats d'intérêt communautaire de zones humides	Cistude Nature	Parc de la Chêneraie
Zones humides effectives	RPDZH	Interceptent l'emprise projet
Zones humides effectives	SAGE Etangs littoraux Born et Buch	Interceptent l'emprise projet au nord et en partie médiane. A proximité de l'emprise projet.

Points de vigilance / Commentaires

Suite aux inventaires de terrain (expertises botaniste et pédologique), 4,256 ha de zones humides ont été délimitées conformément à l'arrêté du 24 juin 2008 modifié.

6 Repérage de terrain

Cf. Atlas des habitats naturels

Cf. Atlas des habitats d'espèces

Caractère naturel du site d'étude

De manière globale, le site d'étude présente un caractère :

Artificiel	Plutôt naturel	Naturel
Site dominé par une occupation du sol urbaine ou industrielle	Site occupé par une mosaïque de milieux naturels et de milieux artificiels	Site dominé par des milieux naturels spontanés

Principaux milieux présents

Les principaux milieux présents sur le site d'étude sont :

 <p>Boisement de conifères Il s'agit ici essentiellement de peuplements boisés artificiels de Pin maritime. Nous retrouvons ces milieux sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée avec une couverture totale de 111 hectares. En dehors du Pin maritime, la strate arborescente est très peu représentée. Les strates inférieures peuvent être arbustives (fourrés à Ajonc/Brande) dans le cas de Pinèdes matures, ou landicoles (landes acidiphiles) dans les Pinèdes plus jeunes. État de conservation non évalué pour ces milieux plutôt artificiels.</p>	 <p>Boisements de feuillus Il s'agit ici essentiellement de Chênaies acidiphiles. Ces dernières se retrouvent sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée et couvrent une superficie de 69 hectares. Les chênaies du Parc de la Chêneraie, au nord de l'aire d'étude rapprochée, subissent une forte pression anthropique (aménagement, surfréquentation, etc...) et sont en mauvais état de conservation. Les autres Chênaies sont en bon état de conservation.</p>
 <p>Boisement mixtes Il s'agit ici de boisements à Pin maritime et Chêne pédonculé concentrés sur 3 hectares au nord-est de l'aire d'étude rapprochée. État de conservation jugé mauvais à cause des activités humaines bien présentes. Un parcours d'accrobranche est notamment implanté sur un de ces boisement.</p>	 <p>Fourrés Les fourrés sont des formations arbustives pré- ou post forestières. Il faut les différencier des landes dont le couvert est moins dense. Les fourrés occupent ici une surface de 83 hectares. Au sein de l'aire d'étude rapprochée nous pouvons distinguer 3 types principaux de fourrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fourrés acidiphiles secs à Brande/Ajonc s'inscrivent dans la dynamique des landes sèches. On les trouve naturellement en marge des landes sèches et des boisements. Ils constituent fréquemment la strate inférieure des boisements. Ces landes occupent 79 hectares sur l'aire d'étude. - Les fourrés mésophiles à Ajonc et héliophytes se retrouvent sur un linéaire de 825 mètres au sud de l'aire d'étude rapprochée (1 hectare). Ils bordent ici un fossé et sont accompagnés d'héliophytes. - Les fourrés hygrophiles et marécageux se développent sur les berges régulièrement inondées du Canal des Landes. Ils sont présents sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée et s'organisent en linéaires rivulaires de faible épaisseur (3 hectares). <p>État de conservation jugé bon pour l'ensemble de ces fourrés.</p>

Principaux milieux présents



Landes acidiphiles

Les landes sont des formations ligneuses basses dominées par des sous-arbrisseaux ericoïdes. Les landes du site sont des formations transitoires conditionnées par l'exploitation des pins. Elles

évoluent rapidement vers des fourrés acidiphiles puis vers des boisements. Les landes occupent une surface de 72 hectares au sein de l'aire d'étude rapprochée. Les landes sèches dominant largement (70 hectares). Les landes hygrophiles à mésohygrophiles sont quant à elles très localisées (2 hectares).

Bon état de conservation.



Pelouses

Les pelouses sont des formations herbacées rases plus ou moins ouvertes. Il s'agit ici de pelouses annuelles pionnières sur sables acidiphiles. On les retrouve en mosaïque au sein des landes, ou linéaire sur les chemins forestiers. Ces pelouses occupent une surface de 5 hectares au sein de l'aire d'étude rapprochée.

Bon état de conservation.



Cours d'eau

Les cours d'eau présents sur le site sont de nature anthropique. Notre aire d'étude rapprochée est centralisée sur le Canal des Landes qui correspond à un linéaire ininterrompu de 8 kilomètres. Ce dernier est large et sans végétation sur les 2 premiers kilomètres au nord (partie aménagée). Il est plus étroit et méandreux, avec présence

d'herbiers aquatiques, sur les 6 kilomètres au sud. Le canal des Forges prend sa source, au centre de l'aire d'étude rapprochée, dans le Canal des Landes. Ce contre canal à très faible débit correspond à un linéaire de 1 kilomètre. Nous observons également un réseau de fossés de drainage (les crastes) qui correspondent à un linéaire de 5 kilomètres. Les berges de la Craste de Nézer, au nord de l'aire d'étude rapprochée, abritent un cortège floristique hautement patrimoniale.

Bon état de conservation.



Fossés

Les fossés correspondent ici à des linéaires d'eau plus ou moins stagnante et temporaire. Ils sont très localisés et beaucoup d'entre eux sont asséchés.

État de conservation non évaluable.



Prairies

Il s'agit ici de prairies humides très localisées (0,3 hectare) pouvant accueillir des végétations patrimoniales. Nos investigations de terrains en période hivernale ne nous permettent pas d'évaluer

précisément la richesse floristique de ces milieux.

L'état de conservation est jugé moyen.



Zones rudérales

Il s'agit ici de bâtiments, d'habitations, de parcs, de jardins privés, de réseaux routiers et de zones anthropiques hyperpiétinées. Ces zones correspondent à une surface de 3 hectares au sein de l'aire d'étude rapprochée.

État de conservation non évaluable.

Des éléments évidents permettent-ils d'identifier d'ores et déjà des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sur le site ?

OUI / NON

Les éléments d'ores et déjà identifiés sur le site, constituant des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après.

Présence avérée d'espèces protégées communes : Amphibiens Reptiles Mammifères Oiseaux

Végétations ou habitats naturels à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Herbier flottant des eaux oligotrophes acides (Code Natura 2000 : 3260-1, habitat d'intérêt communautaire)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Lande hygrophile à mésohygrophile (Code Natura 2000 : 4030, habitat d'intérêt communautaire)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Lande sèche à Ciste (Code Natura 2000 : 4030-4, habitat d'intérêt communautaire)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Cladiaie riveraine (Code Natura 2000 : 7210-1, habitat d'intérêt communautaire)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Chênaie tauzin thermoatlantique (Code Natura 2000 : 9230, habitat d'intérêt communautaire)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Chênaie pédonculée acidiphile arrière-dunaire (Code Natura 2000 : 2180-4, habitat d'intérêt communautaire)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Bruyère de Cantabrie (Erica lusitanica subsp. cantabrica Fagúndez & Izco, 2007)	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Romulée à bulbe (Romulea bulbocodium (L.) Sebast. & Mauri, 1818)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Avifaune		
Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>) : Espèce des landes basses caractéristiques du massif Landais, la Fauvette pitchou a été contactée en plusieurs points du site, notamment dans les landes à ajoncs et les landes à genêts mélangées aux jeunes pinèdes de plantation.	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>) : Espèce liée aux milieux aquatiques lenticules et faiblement courants. Le Martin-pêcheur est présent sur le canal des Landes et sa reproduction y est possible au regard des habitats favorables en certains endroits (berges sableuses).	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Serin cini (<i>Serinus serinus</i>) et Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>) : Espèces liées aux parcs, jardins et zones arbustives, souvent en périphérie des milieux anthropisés. Plusieurs individus ont été observés dans l'aire d'étude rapprochée, notamment dans la partie nord du canal des Landes.	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) : rapace diurne qui se reproduit dans les boisements rivulaires des fleuves, étangs et canaux. Plusieurs nids occupés ont été identifiés dans l'aire d'étude rapprochée, toujours à proximité directe du canal des Landes.	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Circaète-jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>) : rapace migrateur diurne qui niche au sein des massifs boisés, souvent de résineux. L'espèce occupe un vaste territoire en période de reproduction et un individu a été observé dans l'aire d'étude rapprochée. Sa reproduction y est considérée comme possible.	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

Mammifères		
Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>) : espèce semi-aquatique qui occupe une large gamme d'habitats aquatiques. De nombreux indices de présence (épreintes) ont été observés au niveau du canal des landes, à la faveur des ouvrages de franchissement (seuils, ponts).	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Lapin de garenne (<i>Oryctolagus cuniculus</i>) : espèce patrimoniale des milieux ouverts et semi-ouverts qui occupe certains secteurs dans la partie nord de l'aire d'étude rapprochée.	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Ecureuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i>) : Espèce d'affinité forestière qui occupe aussi bien les boisements de feuillus et de résineux que les parcs et jardins arborés. Plusieurs individus ont été observés dans l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Marte des pins (<i>Martes martes</i>) ; mustéolidé le plus souvent forestier qui occupe aussi bien les massifs boisés que les zones arborées de plus petite superficie. Un individu a été contacté dans l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Reptiles		
Couleuvre d'esculape (<i>Zamenis longissimus</i>) : espèce plutôt forestière qui recherche les lisières et les zones boisées bien exposées. Un individu a été observé dans la partie sud de l'aire d'étude rapprochée. Ce taxon reste encore assez localisé à l'échelle du département de la Gironde.	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Couleuvre helvétique (<i>Natrix helvetica</i>) : espèce liée aux milieux denses souvent à proximité de zones humides. Deux individus juvéniles ont été observés dans l'aire d'étude rapprochée, à proximité d'un fossé en eau.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>), Lézard à deux raies (<i>Lacerta bilineata</i>) et Couleuvre verte-et-jaune (<i>Hierophis viridiflavus</i>) : espèce assez commune qui vont occuper une large gamme d'habitats et notamment les lisières denses qui offrent à la fois des zones de thermorégulation et de refuges. Ces trois espèces ont été observées lors des inventaires dans l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Amphibiens		
Complexe des genouilles vertes (<i>Pelophylax</i> sp.) : complexe d'espèces qui comprend plusieurs taxons dont l'identification reste délicate. Ce complexe occupe une large gamme d'habitats aquatiques que l'on retrouve dans l'aire d'étude rapprochée (mares et fossés en eau).	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Crapaud épineux (<i>Bufo spinosus</i>) : espèce assez commune qui occupe des habitats variés en période de reproduction (fossés, mares, étangs) et qui recherche les boisements frais lors des phases terrestres. Plusieurs sites de reproduction (présence de têtards) ont été identifiés dans l'aire d'étude rapprochée au niveau des mares de la zone humide le long de la Crastote.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Insectes		
Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>) : coléoptère saproxylophage qui occupe les boisements de feuillus et principalement les chênaies avec des arbres mûres. Plusieurs indices de présence (galeries d'émergence) ont été identifiés dans l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Libellule fauve (<i>Libellula fulva</i>) : libellule considérée comme déterminante ZNIEFF en Aquitaine et qui occupe les fossés en eau avec une végétation rivulaire dense. Un individu a été observé à proximité du canal des landes dans l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?

OUI / NON

Les éléments pressentis sur le site qui peuvent constituer des enjeux écologiques importants et/ou qui peuvent avoir des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après :

Présence potentielle d'espèces protégées communes : <input checked="" type="checkbox"/> Amphibiens <input checked="" type="checkbox"/> Reptiles <input checked="" type="checkbox"/> Mammifères <input checked="" type="checkbox"/> Oiseaux		
Végétations ou habitats naturels à enjeu, potentiels	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Réglementation potentielle
Tous les habitats ont été identifiés		
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu, potentiels	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Réglementation potentielle
Dactylorhize élevée (<i>Dactylorhiza elata</i> (Poir.) Soó, 1962)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Laîche fausse brize (<i>Carex pseudobrizoides</i> Clavaud, 1876)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Agrostide élégante (<i>Neoschischkinia elegans</i> (Thore) Tzvelev, 1968)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Ornithope cultivé (<i>Ornithopus sativus</i> Brot., 1804)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Lotier grêle (<i>Lotus angustissimus</i> L., 1753)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Avifaune		
Pic épeichette (<i>Dryocopus minor</i>) : pic de petite taille qui occupe de préférence les boisements rivulaires et les massifs avec des essences de bois tendre lui permettant de creuser des galeries et de chercher sa nourriture. L'espèce est citée dans la bibliographie au niveau de l'aire d'étude rapprochée (Faune-Aquitaine, 2021) sur la commune de Gujan-Mestras et de la Teste-de-Buch.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Tarier pâtre (<i>Saxicola rubicola</i>) : espèce des milieux semi-ouverts comme les Landes et les friches et qui occupent des habitats présents dans l'aire d'étude rapprochée. L'espèce est d'ailleurs citée dans la bibliographie (Faune-Aquitaine, 2014) au niveau de la lande des deux crastes et du parc de la Chêneraie.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>) : espèce liée aux milieux semi-ouverts comme les landes basses et les pinèdes clairsemées. L'Engoulevent d'Europe est considéré comme un nicheur potentiel dans plusieurs secteurs de l'aire d'étude rapprochée et des individus sont mentionnés dans la bibliographie au sein du site d'étude (Faune-Aquitaine 2014).	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Mammifères		
Putois d'Europe (<i>Mustela putorius</i>) : Mustélide qui occupe les milieux semi-ouverts ainsi que les habitats humides. Le canal des Landes et les habitats associés constituent des milieux favorables à l'espèce qui est mentionnée sur la commune de la Teste-de-Buch (INPN, 2009).	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Genette commune (<i>Genetta genetta</i>) : Espèce discrète qui occupe les boisements denses et utilisent les cours d'eau comme corridors de déplacement et zones de chasse. L'espèce est mentionnée au niveau du canal des Landes, en amont de la base militaire (Faune-Aquitaine, 2015).	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>) : espèce commune qui occupe les habitats ouverts et semi-ouverts ainsi que les parcs et jardins en zones habitées. Plusieurs mentions font état	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?	OUI / NON	
de sa présence dans et aux abords de l'aire d'étude rapprochée (Faune-Aquitaine, 2019).		
Reptiles		
Vipère aspic (<i>Vipera aspis</i>) : espèce qui affectionne les lisières bien exposées ainsi que les landes clairsemées. La Vipère aspic est encore bien présente sur le pourtour du bassin d'Arcachon mais de manière localisée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) : cette tortue d'eau douce recherche les milieux aquatiques plutôt calmes avec une végétation aquatique développée. L'espèce est mentionnée sur le canal des Landes avec des données récentes au lieu-dit « la Chêneraie » commune de Gujan-Mestras et le « Pont de Villemarie » sur la commune de la Teste de Buch (Faune-Aquitaine, 2022).	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Amphibiens		
Rainette ibérique (<i>Hyla molleri</i>) : cette espèce dont l'aire de répartition est restreinte, en France, aux départements du sud-ouest occupe des milieux aquatiques variés comme les fossés, bassins et canaux. Mentionnée sur la commune de la Teste-de-Buch, elle est potentielle dans certains fossés en eau de l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i>), Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>), Rainette méridionale (<i>Hyla meridionalis</i>) : espèces communes potentielles au sein des fossés, crastes et mares en eau de l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Insectes		
Oxycordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>) : odonate qui recherche les cours d'eau avec des zones assez profondes, faiblement courantes et bordées par une ripisylve dense. Certains secteurs du canal des Landes, notamment au niveau des seuils apparaissent comme favorables pour l'espèce.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Calopteryx hémorroïdal (<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>), Aeschne velue-printanière (<i>Brachytron pratense</i>), Chlorocordulie à tâches jaunes (<i>Somatochlora flavomaculata</i>), Onychogomphe à crochets (<i>Onychogomphus uncatus</i>) : espèce assez commune qui peuvent occuper des milieux variés comme les fossés en eau, les eaux courantes et les lisières boisées.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Damier de la Succise (<i>Euphydrias aurinia</i>) : petit rhopalocère qui recherche les milieux herbeux assez bas et notamment les accotements des routes et chemins. Le Damier de la Succise est cité dans la bibliographie (Faune-Aquitaine, 2010) à proximité de l'aire d'étude rapprochée et quelques secteurs apparaissent comme favorables à l'espèce.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Petit collier argenté (<i>Boloria selene</i>), Azuré de l'Ajonc (<i>Plebejus argus</i>) et Faune (<i>Hipparchia statilinus</i>) : espèces menacées à l'échelle régionale et qui occupent les lisières boisées et les landes thermophiles. Ces trois taxons sont mentionnés dans la bibliographie, dans et à proximité immédiate de l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Criquet des ajoncs (<i>Gomphocerippus armoricanus</i>) : espèce liée aux landes thermophiles à Ajoncs d'Europe, dont la présence est potentielle dans l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

Quelques habitats d'espèces avérées et potentielles dans l'aire d'étude rapprochée



Mares permanentes favorables aux amphibiens (Crapaud épineux, Triton palmé, Grenouille agile...).



Landes à ajoncs favorables à la Fauvette pitchou et l'Engoulevent d'Europe.



Seuil sur le canal des Landes. Habitats favorables pour la Loutre d'Europe, l'Oxycordulie à corps fin, la Cistude d'Europe et le Putois d'Europe.



Accotements de piste favorables aux Damier de la Succise et craste en eau favorable aux odonates.



Lisières favorables aux reptiles (Vipère aspic, Couleuvre verte-et-jaune).



Fossé en eau favorable à la Couleuvre helvétique et aux amphibiens comme la Rainette ibérique et la Rainette méridionale.

Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes qui nécessiteront d'être prises en compte dans le projet ?

OUI / NON

Le repérage de terrain a d'ores et déjà permis de mettre en évidence les espèces végétales exotiques envahissantes suivantes au niveau du site d'étude :

Espèces végétales exotiques envahissantes	Importance des populations locales
Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia L., 1753)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Laurier-cerise (Prunus laurocerasus L., 1753)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Campylopus introflexus (Hedw.) Brid., 1819	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Grand lagarosiphon (Lagarosiphon major (Ridl.) Moss, 1928)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Mimosa argenté (Acacia dealbata Link, 1822)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Sporobole tenace (Sporobolus indicus (L.) R.Br., 1810)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Séneçon du Cap (Senecio inaequidens DC., 1838)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Laurier-sauce (Laurus nobilis L., 1753)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Raisin d'Amérique (Phytolacca americana L., 1753)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Arbre aux papillons (Buddleja davidii Franch., 1887)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Souchet vigoureux (Cyperus eragrostis Lam., 1791)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Myriophylle aquatique (Myriophyllum aquaticum (Vell.) Verdc., 1973)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)

7 Appréciation du risque biodiversité

Sur la base des éléments précédents, le niveau de « risque biodiversité » sur le site est considéré comme **INTERMÉDIAIRE**. Les critères ayant conduit à qualifier ce niveau de risque sont listés dans le diagramme ci-après.

● **Nota. : la présence d'espèces animales protégées mais communes (ex. : Hérisson d'Europe, Rougegorge familier...) correspond au risque réglementaire « standard » lié à la biodiversité. De telles espèces sont en effet présentes sur tous les sites présentant un minimum de caractère naturel.**

RISQUE STANDARD

RISQUE INTERMÉDIAIRE

RISQUE ÉLEVÉ

Le prédiagnostic a mis en évidence des enjeux écologiques ayant des conséquences notables sur le projet.

La bibliographie et les consultations ont mis en évidence plusieurs éléments représentant des enjeux écologiques :

De nombreux zonages du patrimoine naturel sont présents au niveau de l'aire d'étude : 10 zonages d'inventaire (4 ZNIEFF1, 4 ZNIEFF2, 1 PNR, 1 RAMSAR) et 17 zonages réglementaires (7 sites inscrits, 4 sites classés, 1 RNN, 4 ZPS et 1 ZSC).

3 corridors écologiques sont recensés au sein des aires d'études, ils appartiennent tous à la sous-trame des milieux aquatiques. 2 sont d'intérêt écologique local et 1 régional. 4 réservoirs de biodiversité s'y trouvent également, 2 appartiennent à la sous-trame des milieux humides (importance écologique locale), 1 à la sous-trame MOSO des Landes (importance écologique locale) et le dernier appartient à la sous-trame des milieux boisés (importance écologique régionale).

Le repérage de terrain a révélé la présence d'enjeux écologiques ayant des conséquences significatives pour le projet :

- Présence avérée d'espèces faunistiques patrimoniales : la libellule fauve, la martre des pins et le lapin de Garenne.
- Présence avérée d'espèces faunistiques protégées notamment le Martin pêcheur d'Europe, la Cistude d'Europe, le Grand Capricorne ou encore la Loutre d'Europe.
- Présence de plusieurs habitats naturels d'intérêt communautaire comme l'herbier flottant des eaux oligotrophes acides, la lande hygrophile à mésohygrophile ou encore la lande sèche à Ciste.

- Présence d'espèces floristiques protégées : la bruyère de Cantabrie et la romulée à bulbe.
- Présence potentielle d'oiseaux patrimoniaux nicheurs comme la fauvette pitchou, l'engoulevent d'Europe ou encore la tarier pâtre.
- Présence potentielle d'espèces patrimoniales et/ou protégées de rhopalocères et d'odonates.
- De nombreuses espèces végétales exotiques envahissantes ont été contactées sur le site d'étude comme le robinier faux acacias, le mimosa argenté, le yucca ou encore le laurier-cerise.
- Présence avérée de 4,256 ha de zones humides suivant les critères végétation et sol.

8 Bilan d'aide à la décision Nos recommandations

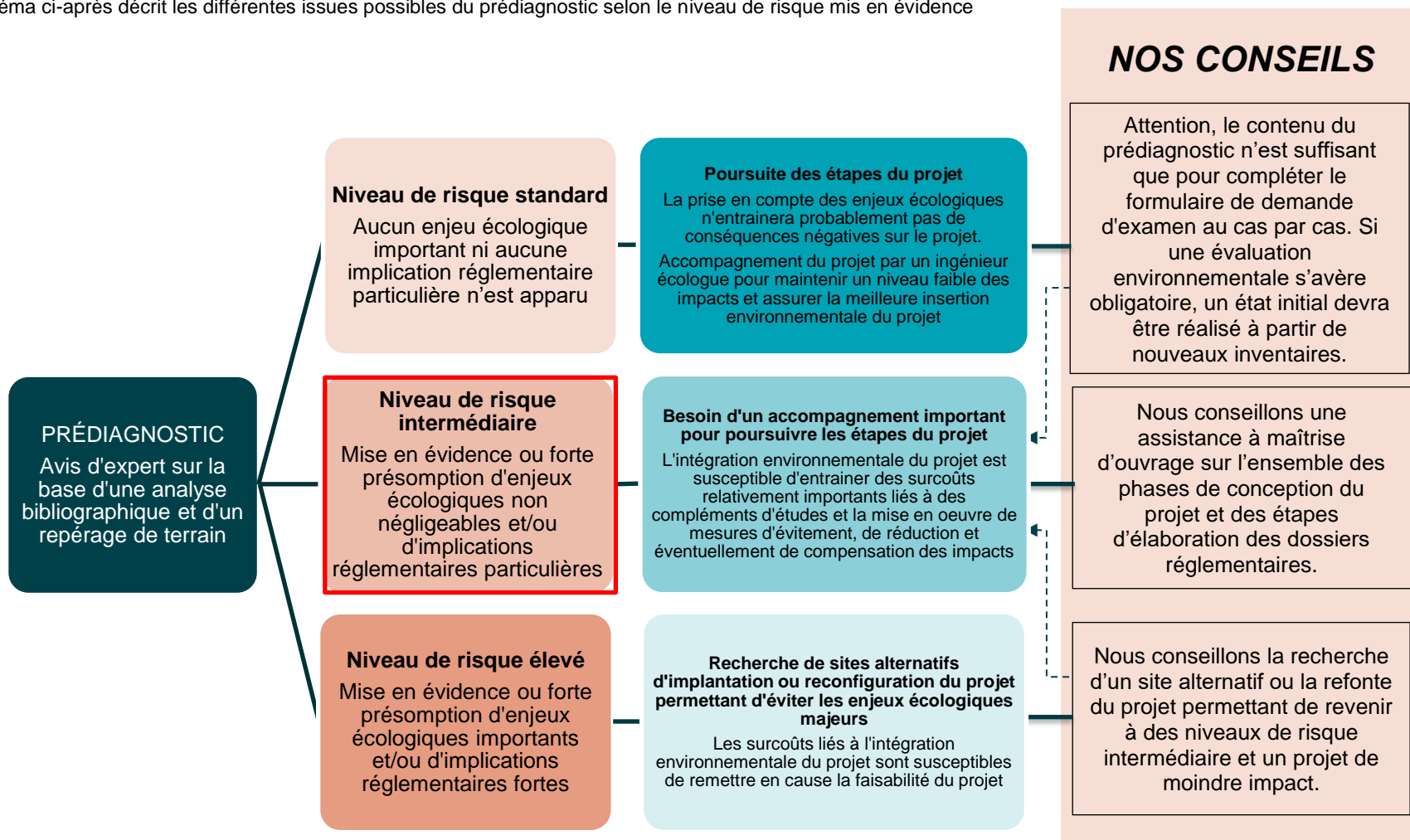
Cf. Atlas synthèse des enjeux écologiques

<p>Au regard du niveau de risque identifié faut-il remettre en cause la configuration du projet ou le choix du site pour l'implantation du projet ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/> Si aucune configuration alternative ou aucun site alternatif ne peut être défini, des mesures de compensation importantes seront à prévoir</p>
<p>Au regard du niveau de risque identifié faut-il réaliser des études complémentaires ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/> Les enjeux écologiques sont tellement importants sur le site qu'il sera extrêmement problématique de les compenser</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Diagnostic complet faune, flore sur un cycle annuel</p> <p><input type="checkbox"/> Diagnostic écologique ciblé sur un ou plusieurs groupes biologiques</p> <p><input type="checkbox"/> Diagnostic approfondi des continuités écologiques</p> <p><input type="checkbox"/> Inventaires des zones humides et/ou d'évaluation des fonctions des zones humides</p>
<p>Les études complémentaires doivent-elles cibler des groupes biologiques en particulier ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Habitats naturels</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Flore vasculaire</p> <p><input type="checkbox"/> Mollusques</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Insectes</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Amphibiens</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Reptiles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oiseaux</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mammifères terrestres</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mammifères aquatiques</p>
<p>Des éléments biologiques particuliers sont-ils à prendre en compte dans le cadre de l'insertion du projet dans l'environnement ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Présence avérée d'espèces faunistiques patrimoniales : la libellule fauve, la martre des pins et le lapin de Garenne.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Présence avérée d'espèces faunistiques protégées notamment le Martin pêcheur d'Europe, la Cistude d'Europe, le Grand Capricorne ou encore la Loutre d'Europe.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Présence de stations d'espèces végétales exotiques envahissantes</p>
<p>Compte tenu de la nature du projet et des enjeux écologiques identifiés, le présent prédiagnostic peut-il être exploité pour produire un dossier qui sera soumis à l'autorité environnementale ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/> Exploitation du contenu du prédiagnostic pour compléter le formulaire de demande d'examen au cas par cas qui sera adressé à l'autorité environnementale¹</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Le diagnostic des enjeux écologiques doit être approfondis grâce aux études susmentionnées</p>
<p>Le prédiagnostic a-t-il révélé des opportunités liées à la biodiversité compte tenu de la nature du projet ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/> /</p>

¹ Art. R. 122-3 du décret n° 2016-1110 du 11 août 2016 relatif à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes

9 Les étapes à déclencher après le prédiagnostic écologique

Le schéma ci-après décrit les différentes issues possibles du prédiagnostic selon le niveau de risque mis en évidence



Glossaire

- **Continuité écologique** : Ensemble formé par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Voir ci-après la définition des termes « Réservoir de biodiversité » et « Corridor écologique ».
- **Corridor écologique** : Espaces assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Voir la définition du terme « Réservoir de biodiversité » ci-après pour plus de détails.
- **Enjeu écologique** : Valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments. Il s'agit d'une donnée objective, évaluée sans préjuger des effets d'un projet, définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques. Pour une espèce, sont également pris en compte d'autres critères : l'utilisation du site d'étude, la représentativité de la population utilisant le site d'étude à différentes échelles géographiques, la viabilité de cette population, la permanence de l'utilisation du site d'étude par l'espèce ou la population de l'espèce, le degré d'artificialisation du site d'étude... Pour une végétation ou un habitat, l'état de conservation est également un critère important à prendre en compte. L'enjeu écologique est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré et possède une connotation positive en termes de biodiversité.
- **Implication réglementaire** : Habitat ou espèce protégé que le maître d'ouvrage doit éviter de détruire afin de respecter la réglementation internationale, nationale ou locale. Voir le terme « Protégé » ci-après pour plus de détails.
- **Patrimonial** : Ce terme renvoie à des espèces, végétations ou habitats qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur statut de rareté et/ou de leur niveau de menace à une échelle locale, départementale, régionale, nationale ou supérieure. Ce qualificatif est indépendant du statut de protection de l'élément écologique considéré.
- **Protégé** : Habitat qu'il est interdit de détruire ou espèce qu'il est interdit de chasser, pêcher, cueillir, détruire, et parfois transporter, vendre, acheter, à tous les stades de développement (œufs, jeunes, adultes) et produits dérivés (peaux, plumes, écailles...), selon une réglementation internationale, nationale ou locale. Pour certaines espèces, sont par ailleurs interdites, la destruction, l'altération ou la dégradation de tout ou partie de leur habitat de vie.
- **Réservoir de biodiversité** : Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- **Risque biodiversité** : Risque lié à la biodiversité quant à la faisabilité d'un projet d'aménagement sur le site d'étude. Ce risque prend en compte le niveau d'impact potentiel du projet sur la biodiversité et l'ampleur des mesures d'évitement, de réduction d'impact et/ou de compensation qu'exigeront les services instructeurs.
- **Zonage d'inventaire du patrimoine naturel** : Surface reconnue pour son intérêt écologique, qui n'est pas protégée mais qu'il doit être prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire afin d'y préserver la biodiversité.
- **Zonage réglementaire du patrimoine naturel** : Surface bénéficiant de dispositifs réglementaires destinés à assurer la pérennité des espèces et des habitats. En France, ces zonages sont notamment les suivants : Parcs Nationaux (PN) ; Réserves Naturelles Nationales (RNN) ; Réserves Naturelles Régionales (RNR) ; Arrêté Préfectoral de Protection de BIOTOPE (APPB ou APB) ; Sites Natura 2000 [propositions de Sites d'Importance Communautaire (pSIC), Sites d'Importance Communautaire (SIC), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Zones de Protection Spéciale (ZPS)] ; sites classés et sites inscrits quand ils concernent des éléments du patrimoine naturel.

● *Il existe trois catégories de zonages d'inventaire du patrimoine naturel : les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de types I et II et les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).*



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr